

et vous voyez qu'il a fait tout le contraire.

J'aurais donc raison de dire que M. Desjardins vous a trahis en votant l'augmentation des taxes et des dépenses.

III

M. DESJARDINS VOUS A TRAHIS EN VOTANT L'AUGMENTATION DE LA DETTE

La preuve des deux autres propositions établit suffisamment celle-ci pour que je n'aie pas besoin d'insister spécialement sur cette dernière proposition.

C'est un fait, qu'après avoir, voté la vente du chemin, M. Desjardins a voté pour augmenter la dette de trois millions sous M. Chapleau, un demi-million sous M. Mousseau et une centaine de mille piastres sous M. Ross.

Les 20, 22, 23 février 1882, votre député affirmait avec cette forfanterie ridicule que, si la province ne vendait pas pas, il lui faudrait emprunter d'un à deux millions. Elle a vendu et elle a emprunté près de deux millions et trois quarts.

Quand le ministère Mousseau demanda l'autorisation d'emprunter un nouveau demi-million, je crus devoir proposer :

" Cette chambre voit avec alarme l'augmentation croissante de la dette provinciale et regrette de voir le gouvernement actuel continuer la politique néfaste et ruineuse de celui qui l'a précédé, au lieu d'adopter un système d'économie propre à faire cesser les déficits et à sauver la province de la ruine dont elle est menacée." [83, pages 302 et 3 et 4.]

M. Desjardins vota contre cette proposition et savez-vous quelle raison il donna ? C'est que les trois millions votés en 1882 n'avaient pas été suffisants

pour payer les réclamations résultant de la construction du chemin de fer etc. etc., etc., et que sur les \$500,000 que l'on demandait à emprunter, on prendrait encore un quart de million pour cet objet (Hansard 83, p.1213) Et à la page 12-14, il a l'audace de dire : " Si le gouvernement fut resté propriétaire de ce chemin, il lui aurait fallu emprunter cinq millions et demi de piastres, peut-être six millions. La vente du chemin a donc bien réellement mis fin aux emprunts de la province. "

C'est à peine croyable, mais c'est en toutes lettres dans le Hansard et ça été devant la même chambre qui lui avait entendu dire que la province ne pouvait plus emprunter un centin et quesi on ne vendait il faudrait pourtant emprunter.

C'est ainsi, messieurs, que ces gens se moquent de la chambre et du pays. Ça durera-t-il longtemps encore ? Franchement le temps n'est-il pas arrivé de fustiger ces habileurs publics ?

Le 21 avril dernier, messieurs, j'ai fait un dernier effort et j'ai essayé de rappeler M. Desjardins et ses amis au sens du devoir, et je proposai une résolution que je dois vous communiquer.

La voici :

" Tout en étant prête à voter les subsides à Sa Majesté,

Vu que, d'après les statistiques officielles, les recettes et les dépenses générales du fond consolidé du revenu, durant la première année de la confédération et l'année dernière [1883-84] ont été respectivement comme suit :

Dépenses 1883-84.....	\$3,269,391 61
" 1867-68.....	1,183,238 44
Augmentation.....	\$2,086,154 17
Recettes 1883-84.....	\$2,894,147 42
" 1867-68.....	1,386,837 29
Augmentation.....	\$1,507,310 13

Vu que, durant cette période, les dé-